



Ayez les bons réflexes !

Vos bons réflexes :

Le signalement des personnes et des véhicules est capital pour l'enquête de gendarmerie.

- Habituez-vous à identifier et à retenir les aspects physiques et la tenue vestimentaire des personnes ;
- ayez le réflexe de relever les éléments d'identification des véhicules : type, marque, couleur et surtout numéro d'immatriculation.

L'information immédiate et précise de la brigade de gendarmerie est déterminante.

N'hésitez pas à appeler votre brigade locale ou le 17 en cas d'urgence et à communiquer ce qui a été vu ou entendu.

Que dire lors de l'appel du 17 ?

Qui : qui suis-je ? Quel est mon numéro de téléphone ?

Où : quelle est l'adresse précise de l'agression ou du vol ?

Quand : quand l'événement s'est-il produit ?

Quoi : que s'est-il passé ? Quels sont les biens volés ? Y a-t-il des blessés ? (état des blessés, nature des blessures ...)

Comment : quel est le mode opératoire de l'agression ? Quel est le signalement du ou des auteurs ? Quels sont les moyens et la direction de fuite ?

Si les auteurs sont encore présents :

- n'intervenez pas mais observez (nombre, signalement, armement, moyen de locomotion, direction de fuite ...)
- alertez la gendarmerie ou la police.

Dans tous les cas, ne touchez à rien avant l'arrivée d'une patrouille : préservez les traces ou indices. Les constatations (relevés d'empreintes, d'ADN ...) seront absolument nécessaires à l'enquête.